

210041-2026 - Hange

Prantsusmaa – Arhitektuuri-, ehitus-, inseneri- ja ehitusjärelvalveteenused – Accord-cadre de maîtrise d'œuvre urbaine, paysagère et des espaces publics pour les aménagements de la ZAC Gare des Mines-Fillettes à Paris 18ème

OJ S 60/2026 26/03/2026

Hanketeade või kontsessiooniteade – üldkord

Teenused

1. Hankija

1.1. Hankija

Ametlik nimi: Paris & Métropole aménagement

E-posti aadress: p.bousquet@paris-et-metropole.fr

Hankija õiguslik vorm: Kohaliku omavalitsuse kontrollitav riigi osalusega äriühing

Hankija tegevus: Elamu- ja kommunaalmajandus

2. Menetlus

2.1. Menetlus

Pealkiri: Accord-cadre de maîtrise d'œuvre urbaine, paysagère et des espaces publics pour les aménagements de la ZAC Gare des Mines-Fillettes à Paris 18ème

Kirjeldus: Accord-cadre de maîtrise d'œuvre urbaine, paysagère et des espaces publics pour les aménagements de la ZAC Gare des Mines-Fillettes à Paris 18ème

Menetluse tunnus: f653def3-7072-4a53-b1d0-639e3944ef0d

Sisemine tunnus: 2026/121/01

Menetluse liik: Väljakuulutamisega läbirääkimistega hankemenetlus / konkurentsipõhine läbirääkimistega hankemenetlus

Kiirendatud menetlus: ei

2.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Teenused

Peamine liigitus (cpv): 71000000 Arhitektuuri-, ehitus-, inseneri- ja ehitusjärelvalveteenused

2.1.2. Lepingu täitmise koht

Postiaadress: ZAC Gare des Mines-Fillettes à Paris 18ème

Linn: Paris

Sihtnumber: 75018

Riik – jaotus (NUTS): Paris (FR101)

Riik: Prantsusmaa

2.1.3. Maksumus

Eeldatav maksumus käibemaksuta: 0,00 EUR

Raamlepingu maksimaalne maksumus: 3 400 000,00 EUR

2.1.4. Üldine teave

Lisateave: La présente consultation tend à l'attribution d'un accord-cadre ayant pour objet d'établir les termes régissant les marchés conclus sur son fondement, dits « marchés subséquents », portant sur des missions de maîtrise d'oeuvre urbaine, paysagère et des espaces publics pour les aménagements de la ZAC Gare des Mines-Fillettes située à Paris

18ème. La procédure se déroule en deux phases : - 1ère phase candidature : sélection des candidats qui seront admis à présenter une offre et à participer à la négociation. - 2ème phase offre : ouverte uniquement aux candidats sélectionnés. Les missions de maîtrise d'oeuvre seront réalisées en application des dispositions du livre IV de la deuxième partie du Code de la commande publique « Dispositions propres aux marchés publics liées à la maîtrise d'ouvrage publique et à la maîtrise d'oeuvre privée » (articles L2410-1 à L2432-2 du code précité). Chaque marché subséquent pourra porter sur tout ou partie d'un ou plusieurs éléments de mission. Le Maître d'ouvrage se laisse la possibilité de sectoriser l'opération et d'établir un phasage différenciant les interventions. Les missions élémentaires d'études et/ou de travaux pourront ainsi être lancées par secteur ou ensemble de secteurs, indépendamment les uns des autres. Les prestations couvertes par l'accord-cadre et susceptibles de faire l'objet de la passation de marchés subséquents sont décrites dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP). Cette description est donnée à titre indicatif par le pouvoir adjudicateur et sera précisée en fonction de l'évolution du programme et des contraintes rencontrées en cours d'opération. Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire, conclu sans montant minimum et avec un montant maximum de 3 400 000 Euros HT. Ce montant maximum s'applique à la totalité des missions prévues au CCTP (missions A+B+C+D). Dans le cadre des missions A, B, C les marchés subséquents seront réglés par un prix global et forfaitaire. Dans le cadre de la mission D, les marchés subséquents seront à bons de commande et comporteront un maximum fixé en valeur. Le pouvoir adjudicateur a décidé de ne pas allouer l'accord-cadre, en raison de l'homogénéité du besoin et de la forte imbrication des prestations attendues. L'accord-cadre ne comporte pas de tranches, ni d'options. Les variantes ne sont pas admises. Le nombre de candidats admis à présenter une offre à l'issue de la sélection des candidatures est de trois (3) à quatre (4) au maximum. Paris & Métropole Aménagement dans le cadre de sa politique d'achats responsables souhaite favoriser, au travers de ses opérations, l'accès à l'emploi des personnes durablement éloignées du marché du travail. Dans ce cadre, le présent marché comportera une clause sociale d'insertion obligatoire, en référence à l'article L2112-2 de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique. Le détail des conditions d'exécution à caractère social est indiqué dans les CCAP. Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre. Une offre comportant des réserves ou ne respectant pas ces conditions d'exécution particulières sera déclarée irrégulière au motif du non-respect du cahier des charges.

Õiguslik alus:

Direktiiv 2014/24/EL

2.1.6. Kõrvaldamise alused

Väljajätmise aluste allikad: Hankedokument

5. Osa

5.1. Osa: LOT-0001

Pealkiri: Accord-cadre de maîtrise d'œuvre urbaine, paysagère et des espaces publics pour les aménagements de la ZAC Gare des Mines-Filletttes à Paris 18ème

Kirjeldus: Accord-cadre de maîtrise d'œuvre urbaine, paysagère et des espaces publics pour les aménagements de la ZAC Gare des Mines-Filletttes à Paris 18ème

Sisemine tunnus: 2026/121/01

5.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Teenused

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Postiaadress: ZAC Gare des Mines-Fillettes à Paris 18ème

Linn: Paris

Sihtnumber: 75018

Riik – jaotus (NUTS): Paris (FR101)

Riik: Prantsusmaa

5.1.3. Eeldatav kestus

Kestus: 7 Aastad

5.1.5. Maksumus

Eeldatav maksumus käibemaksuta: 0,00 EUR

5.1.6. Üldine teave

Reserveeritud osalemine:

Osalemine ei ole reserveeritud.

Hankeprojekt, mida ei rahastata ELi vahenditest

Hanke suhtes kohaldatakse riigihankelepingut (GPA): jah

Lisateave: La présente consultation tend à l'attribution d'un accord-cadre ayant pour objet d'établir les termes régissant les marchés conclus sur son fondement, dits « marchés subséquents », portant sur des missions de maîtrise d'oeuvre urbaine, paysagère et des espaces publics pour les aménagements de la ZAC Gare des Mines-Fillettes située à Paris 18ème. Les missions de maîtrise d'oeuvre seront réalisées en application des dispositions du livre IV de la deuxième partie du Code de la commande publique « Dispositions propres aux marchés publics liées à la maîtrise d'ouvrage publique et à la maîtrise d'oeuvre privée » (articles L2410-1 à L2432-2 du code précité). Chaque marché subséquent pourra porter sur tout ou partie d'un ou plusieurs éléments de mission. Le Maître d'ouvrage se laisse la possibilité de sectoriser l'opération et d'établir un phasage différenciant les interventions. Les missions élémentaires d'études et/ou de travaux pourront ainsi être lancées par secteur ou ensemble de secteurs, indépendamment les unes des autres. Les prestations couvertes par l'accord-cadre et susceptibles de faire l'objet de la passation de marchés subséquents sont décrites dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP). Cette description est donnée à titre indicatif par le pouvoir adjudicateur et sera précisée en fonction de l'évolution du programme et des contraintes rencontrées en cours d'opération. Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire, conclu sans montant minimum et avec un montant maximum de 3 400 000 Euros HT. Ce montant maximum s'applique à la totalité des missions prévues au CCTP (missions A+B+C+D). Dans le cadre des missions A, B, C les marchés subséquents seront réglés par un prix global et forfaitaire. Dans le cadre de la mission D, les marchés subséquents seront à bons de commande et comporteront un maximum fixé en valeur. Le pouvoir adjudicateur a décidé de ne pas allouer l'accord-cadre, en raison de l'homogénéité du besoin et de la forte imbrication des prestations attendues. L'accord-cadre ne comporte pas de tranches, ni d'options. Les variantes ne sont pas admises. Le nombre de candidats admis à présenter une offre à l'issue de la sélection des candidatures est de trois (3) à quatre (4) au maximum. Paris & Métropole Aménagement dans le cadre de sa politique d'achats responsables souhaite favoriser, au travers de ses opérations, l'accès à l'emploi des personnes durablement éloignées du marché du travail. Dans ce cadre, le présent marché comportera une clause sociale d'insertion obligatoire, en référence à l'article L2112-2 de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique. Le détail des conditions d'exécution à caractère social est indiqué dans

les CCAP. Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre. Une offre comportant des réserves ou ne respectant pas ces conditions d'exécution particulières sera déclarée irrégulière au motif du non-respect du cahier des charges. Les critères de sélection des candidatures sont précisés dans le règlement de la consultation. Le pouvoir adjudicateur pourra en toute hypothèse décider d'attribuer l'accord-cadre sur la base des offres initiales sans négociation. Si le pouvoir adjudicateur décide d'organiser des négociations, les phases successives de négociations ne viseront pas à réduire le nombre d'offres à négocier en appliquant les critères d'attribution prévus dans le règlement de la consultation de la phase offre (phase 2).

5.1.9. Kvalifitseerimistingimused

Valikukriteeriumide allikad: Hankedokument

Teave kaheetapilise menetluse teise etapi kohta:

Menetluse teise etapi kutsutavate taotlejate miinimumarv: 3

Menetluse teise etapi kutsutavate taotlejate maksimumarv: 4

Hankija jätab endale õiguse sõlmida leping esialgsete pakkumuste alusel ilma edasiste läbirääkimisteta

5.1.10. Pakkumuste hindamise kriteeriumid

Kriteerium:

Liik: Kvaliteet

Kirjeldus: Valeur Technique

Hindamise kaalukriteeriumi kategooria: Kaal (punktid, täpne)

Hindamiskriteerium – arv: 70

Kriteerium:

Liik: Hind

Kirjeldus: Prix des prestations

Hindamise kaalukriteeriumi kategooria: Kaal (punktid, täpne)

Hindamiskriteerium – arv: 30

5.1.11. Hankedokumentid

Hankedokumentide aadress: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_cLTgrMp3M4

5.1.12. Hanke tingimused

Esitamise tingimused:

Elektrooniline esitamine: Nõutav

Esitamise aadress: https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2026_cLTgrMp3M4

Keeled, milles võib pakkumusi või osalemistaotlusi esitada: prantsuse keel

Elektrooniline kataloog: Ei ole lubatud

Osalemistaotluste esitamise tähtaeg: 29/04/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Ida-Euroopa aeg, Kesk-Euroopa suveaeg

Lepingutingimused:

Lepingu täitmine peab toimuma kaitstud tööhõive programmide raames: Ei

E-arveldamine: Nõutav

Kasutatakse elektroonilisi tellimusi: ei

Kasutatakse elektroonilisi makseid: jah

5.1.15. Vahendid

Raamleping:

Raamleping ilmaminikonkursita

Osalejate maksimaalne arv: 100

Raamlepingu kestuse põhjendus: L'accord-cadre sera conclu pour une durée de sept (7) ans à compter de sa notification au titulaire, sous réserve de la prorogation du traité de concession de la ZAC Gare des Mines-Fillettes qui arrive à expiration le 31 décembre 2030. Cette durée se justifie par l'objet de l'accord-cadre portant sur l'accompagnement de la SPL Paris & Métropole aménagement pour la réalisation des aménagements des lots constructibles et des espaces publics de la ZAC. La durée et la complexité de l'opération d'aménagement nécessitent la permanence d'une équipe de maîtrise d'oeuvre urbaine et paysagère et des espaces publics en vue d'assurer la pérennité et la cohérence globale du projet dans le temps et l'espace jusqu'à un stade suffisamment avancé de réalisation du projet d'aménagement de la ZAC Gare des Mines-Fillettes. Ce délai est ainsi fixé à une durée de sept ans, temps nécessaire pour concevoir, réaliser et livrer une phase d'aménagement cohérente dans l'espace et dans le temps. La mission du maître d'oeuvre urbain s'achève à la fin de ses missions de suivi de la réalisation des lots et des espaces publics de la ZAC. La mission du maître d'oeuvre des espaces publics s'achève à la fin du délai de garantie de parfait achèvement (prévu à l'article 44.1, 2ème alinéa du CCAG applicable aux marchés de travaux), le cas échéant prolongé, si les réserves signalées lors de la réception ne sont pas toutes levées à la fin de cette période et s'il n'a pas été remédié aux désordres survenus pendant la période initiale. Dans cette hypothèse l'achèvement de la mission intervient lorsqu'il a été remédié à l'ensemble des réserves à la réception et aux désordres constatés pendant le délai initial de garantie. En cas de pluralité de délais de garantie de parfait achèvement, la mission de maîtrise d'oeuvre s'achève à l'expiration du dernier délai de garantie de parfait achèvement dans les conditions Il n'est pas prévu de reconduction.

Teave dūnaamilise hankesüsteemi kohta:

Ei kohaldata dūnaamilist hankesüsteemi

5.1.16. Lisateave, lepitus ja vaidlustus

Vaidlustusorgan: Tribunal judiciaire de Paris

Organisatsioon, mis annab lisateavet vaidlustamise kohta: Tribunal judiciaire de Paris

Organisatsioon, millele laekuvad osalemistaotlused: Paris & Métropole aménagement

Pakkumusi menetlev organisatsioon: Paris & Métropole aménagement

8. Organisatsioonid

8.1. ORG-0001

Ametlik nimi: Paris & Métropole aménagement

Registreerimisnumber: 52208576000034

Postiaadress: 12, passage Susan Sontag CS30054

Linn: Paris cedex 19

Sihtnumber: 75927

Riik – jaotus (NUTS): Paris (FR101)

Riik: Prantsusmaa

E-posti aadress: p.bousquet@paris-et-metropole.fr

Telefon: 0175773500

Teavevahetuse lõpp-punkt (URL): https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_cLTgrMp3M4

Hankija profiil: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Selle organisatsiooni rollid:

Hankija

Organisatsioon, millele laekuvad osalemistaotlused

Pakkumusi menetlev organisatsioon

8.1. ORG-0003

Ametlik nimi: Tribunal judiciaire de Paris

Registreerimisnumber: 17750111101763

Postiaadress: Parvis du Tribunal de Paris

Linn: PARIS

Sihtnumber: 75859

Riik – jaotus (NUTS): Paris (FR101)

Riik: Prantsusmaa

E-posti aadress: tj-paris@justice.fr

Telefon: 0144325151

Selle organisatsiooni rollid:

Vaidlustusorgan

Organisatsioon, mis annab lisateavet vaidlustamise kohta

Teave teate kohta

Teate tunnus/version: ac143325-eec8-4fe0-a0f9-606338416769 - 01

Vormi liik: Hange

Teate liik: Hanketeade või kontsessiooniteade – üldkord

Teate alaliik: 16

Teate saatmise kuupäev: 25/03/2026 13:57:19 (UTC+02:00) Ida-Euroopa aeg, Kesk-Euroopa suveaeg

Keeled, milles käesolev teade on ametlikult kättesaadav: prantsuse keel

Teate avaldamise number: 210041-2026

ELT S väljaande number: 60/2026

Avaldamise kuupäev: 26/03/2026